



ASSISTANT DE PRODUCTION

BLOC 1 : PRÉPARATION D'UN PROJET DE PRODUCTION

FORMATIONS 2024 -2025

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

CENTRE EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS

ACCUEIL PUBLIC/RENSEIGNEMENTS

19 et 19 bis, rue de la Justice - 75020 PARIS
Tél. : 01 40 30 22 35

ADRESSE POSTALE

55, rue Etienne Marey 75020 PARIS
Tél. : 01 40 32 41 40

Fax : 01 40 30 41 69 - www.cefpf.com - info@cefpf.com

ACTION DE FORMATION 2023

Le CEFPP en quelques mots	PAGES 4-5
Nos engagements	PAGES 6-11
L'assistant de production, le BLOC 1	PAGES 12-19
Présentation générale	PAGES 20-21
Programme détaillé	PAGES 22-30
Conditions générales de vente	PAGES 31-32



LE CEFPP

32 ANS DE FORMATION AUX MÉTIERS DE L'AUDIOVISUEL

La démarche du CEFPP : un projet pédagogique à caractère professionnel et une exigence de qualité

Association créée à l'initiative d'un syndicat de producteurs de films indépendants, l'Association Française des Producteurs de Films (AFPF), le Centre Européen de Formation à la Production de Films (CEFPP) est le premier organisme de formation professionnelle français spécialisé dans la production de films.

Il organise depuis 1992 des stages destinés aux professionnels soutenus par le Fonds d'Assurance Formation des Activités du Spectacle (AFDAS).

Plus de 10 000 professionnels du film, intermittents du spectacle ou salariés permanents des sociétés de production et de diffusion ont, jusqu'à présent, participé à ces formations

Depuis 1996, le CEFPP a également bénéficié de la participation des Plans Media de l'Union Européenne et du soutien du Conseil Régional d'Ile-de-France.

Tous les intervenants sont des professionnels en activité.

Les cours sont organisés de façon à permettre l'alternance entre la transmission des connaissances théoriques et la validation des acquis par des cas pratiques.

Pour les salariés issus d'autres secteurs d'activité que le cinéma et l'audiovisuel, le CEFPP propose également depuis 1995 des formations de reconversion.

Notre pédagogie est fondée sur un objectif prioritaire : offrir un accompagnement personnalisé pour la réussite de votre projet professionnel.

Pour connaître l'ensemble de nos programmes de formation
retrouvez-nous sur www.cefpf.com



NOS ENGAGEMENTS QUALITÉ

Certification QUALIOPi

Le CEFPPF est certifié QUALIOPi depuis décembre 2020. A ce titre, il répond aux critères de qualité définis dans le référentiel : communication de son offre, formations adaptées aux besoins, accompagnement et suivi des apprenants, formation continue des formateurs, investissement dans l'environnement professionnel et l'innovation pédagogique, démarche d'évaluation permanente des apprenants et des dispositifs.

DES FORMATIONS DISPENSEES PAR DES PROFESSIONNELS ... POUR DES PROFESSIONNELS

Le CEFPPF fait appel exclusivement à des professionnels pour dispenser les formations. Le recours à un grand nombre de ces professionnels – producteurs, représentants d'institutions publiques ou de sociétés de gestion collective, avocats, responsables d'organismes de diffusion... – permet de garantir l'actualité des connaissances transmises, la spécialisation des interventions ainsi que la diversité des savoirs et des savoir-faire. Le nombre et la diversité des formateurs intervenant au CEFPPF rendent nécessaire le respect d'une « démarche qualité », fondée sur un travail de sélection et d'orientation préalable des candidats, une coordination pédagogique des interventions, assurée par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent associés à chaque formation, la contribution d'experts chargés du conseil et de l'ingénierie pédagogique, le suivi post-formation et l'accompagnement des stagiaires.

Une évaluation des acquis en fin de formation

Toutes les formations du CEFPPF donnent lieu à une évaluation des acquis en fin de parcours, sous la forme de test ou d'examen avec un jury de professionnels. Cette évaluation permet à chaque participant d'identifier ses nouveaux acquis pour valoriser son CV ainsi que ses marges de progression. Elle est conçue comme un outil de valorisation des compétences en vue de développer l'employabilité des candidats.

Présentation de l'action de formation

L'ensemble de cette action est supervisé par un responsable pédagogique ainsi qu'un formateur référent.

Le responsable pédagogique est le garant de l'organisation générale du stage. Il s'assure du bon déroulement de la formation et propose, le cas échéant, les actions pédagogiques correctives. Le responsable pédagogique est assisté dans son action par le formateur référent.

Ce dernier est l'interlocuteur direct des stagiaires qui peuvent se référer à lui quel que soit le problème pédagogique qu'ils rencontrent.

Il aide le responsable pédagogique à mettre en œuvre les actions pédagogiques correctives durant le stage si nécessaire. Le formateur référent peut, à la demande des stagiaires, assurer des entretiens individuels.



HANDICAP

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS PAR LE HANDICAP !

Le CEFPPF est engagé dans une démarche de diversité et d'égalité des chances. L'organisme de formation favorise l'accueil et l'accompagnement de tous ses apprenants. Un référent handicap est à votre disposition

1 personne sur 6 en France est en situation de handicap !

80% des handicaps sont invisibles !

1 personne sur 2 se retrouve confrontée à une situation de handicap au cours de sa vie de manière ponctuelle ou définitive.

En tant qu'organisme de formation et Centre de Formation des Apprentis (CFA), nous prenons la responsabilité d'adopter des pratiques non-discriminantes pour favoriser un égal accès aux savoirs pour tous.

COMMENT ? A QUI SE RENSEIGNER ?

Afin de réaliser leur formation dans de bonnes conditions, un (ou plusieurs) entretien(s) seront menés avec les apprenants en situation d'handicap. Ces entretiens ont pour but d'analyser les besoins de chaque apprenant en situation d'handicap au regard des spécificités de son projet de formation et d'évaluer si le centre de formation est à même à recevoir l'apprenant dans de bonnes conditions.

Selon la situation ils peuvent comporter des aides techniques, des aides humaines et / ou des aménagements de parcours. La mise en place de ces aides est effectuée par l'établissement et peut évoluer en cours d'année grâce à un suivi.

Il est important de prendre contact avec le référent handicap du CEFPPF le plus tôt possible afin de prévoir la mise en place des aménagements, si cela est possible.

DE L'INSCRIPTION AU CEFPPF A L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Chargé de l'inscription de l'apprenant, le référent handicap/directeur pédagogique construit avec lui son projet professionnel en prenant en compte les spécificités de son handicap. Aussi, veillant à ce que la formation se déroule au mieux, en tant qu'intermédiaire entre les formateurs et l'apprenant en situation d'handicap, le formateur référent aide le formateur à résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de la formation de l'apprenant handicapé et se rend disponible pour recevoir les apprenants en situation de handicap lorsqu'ils en ressentent le besoin.

REFERENT HANDICAP

Michael LEBLANC
michael-l@cefpf.com
01 40 30 22 25



ENGAGEMENT SOCIÉTAL ET ENVIRONNEMENTAL

L'ÉVEIL ÉCOLOGIQUE

Depuis 2010, Le CEFPPF soutient **Ecoprod** et sa démarche collective lancée en 2009 par des acteurs du secteur audiovisuel, visant à réduire l'impact environnemental de l'industrie.

En effet, le secteur audiovisuel émet environ 1 million de tonnes équivalent CO2 dans l'atmosphère chaque année, dont environ le quart est directement lié aux tournages.

Soutenus par l'ADEME et la DIRECCTE Ile-de-France, les quatre partenaires fondateurs, AUDIENS, la Commission du Film d'Île de France, France Télévisions et TF1, ont depuis 2009 été rejoints par le Pôle Media Grand Paris, le CNC, Film France et la CST.

<https://www.ecoprod.com>

ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES ET DIVERSITÉ SEXUELLE ET DE GENRE

Conscient que la formation, tout comme l'éducation, joue un rôle majeur dans la lutte contre les inégalités Femmes/Hommes, le CEFPPF s'engage à respecter la parité dans ses recrutements et organisation d'examens de validation de connaissances.

SIGNALER UN INCIDENT :

Le CEFPPF met à disposition de ses apprenants une adresse mail permettant de signaler tout incident (discrimination, harcèlement, violence sexuelle ou sexiste ...), de manière personnelle ou anonyme, et dans le respect de la confidentialité des échanges.

cefpf.helpme@gmail.com

La formation « Assistant de production » un parcours diplômant

S'orienter vers les métiers de l'audiovisuel relève d'un choix stratégique offrant les atouts d'une reconversion professionnelle durable.

LE CEFPPF propose deux parcours diplômants reconnus par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle et inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Cette commission dépend de l'Éducation Nationale et habilite les organismes à délivrer des titres reconnus par l'Etat :

« **Assistant de production** » niveau 6 (EU) code NSF 323p

La formation « Assistant de production » une voie d'accès au secteur audiovisuel pour une reconversion réussie

- o Nous vous accompagnons dans votre reconversion
- o Nous vous garantissons un accompagnement personnalisé
- o Nous vous assurons un enseignement avec des formateurs en activité

Prise en charge

Si vous êtes intermittent du spectacle, salarié du secteur audiovisuel, salarié en reconversion, ou à la suite d'un licenciement économique, plusieurs alternatives sont possibles pour la prise en charge de votre formation par l'intermédiaire de votre OPCO, pôle emploi, CPF...

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !

01 40 30 22 35

*Notre équipe est à votre disposition
du lundi au vendredi de 9h à 19h*



UNE VOIE D'ACCÈS DURABLE AU SECTEUR AUDIOVISUEL POUR UNE RECONVERSION RÉUSSIE

Vous accompagner dans votre reconversion

Dès votre premier entretien, le responsable pédagogique vous aide à définir votre projet professionnel et à établir une stratégie pour le réaliser.

Le coaching personnel que nous vous proposons est un accompagnement sur mesure qui permet d'apprendre à mieux évaluer ses compétences transférables et à appréhender les situations de changement liées à votre projet de reconversion.

Vous garantir un accompagnement personnalisé pendant la formation

Tout au long du cursus, le responsable pédagogique et son équipe vous prépare à intégrer le milieu professionnel et à réaliser votre projet professionnel.

- Des entretiens ponctuels vous permettent d'évaluer vos acquis et de préciser vos objectifs professionnels.
- Des séances de coaching collectif et individuel vous préparent à la rédaction d'un CV efficace et d'une lettre de motivation adaptée à une offre de travail.
- Des ateliers consacrés à la recherche d'un stage en entreprise.

Le CEFPF vous aide à atteindre vos objectifs .

Vous assurer un enseignement avec des professionnels en activité

De nombreux professionnels reconnus dans le secteur cinématographique et audiovisuel animent les cours :

- membres et responsables d'institutions publiques ou privées (CNC, CSA, Cinéma des régions, CCHSCT...), de syndicats professionnels, de chaînes de télé et d'organismes de diffusion,
- responsables et représentants de sociétés de gestion collective (SACD, SACEM, PROCIREP...),
- producteurs et distributeurs,
- auteurs, réalisateurs, scénaristes et script doctors, agents artistiques, cadres techniques de production et de réalisation...

Des experts (avocats, experts-comptables, assureurs, conseillers d'entreprise) interviennent également pour sensibiliser les stagiaires aux questions administratives, juridiques, financières, fiscales et sociales propres à l'entreprise de production.

Vous proposer une formation ouverte à distance (FOAD)

Depuis mars 2020, les stagiaires ont la possibilité de suivre les cours à distance par le biais d'une plateforme pédagogique.

Ce mode d'enseignement nécessite que les utilisateurs aient une bonne connexion internet et un matériel informatique fonctionnel.

L'ASSISTANT DE PRODUCTION AU CŒUR DE LA CHAÎNE DE PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE ET AUDIOVISUELLE

SES ACTIVITES

Le terme d'assistant de production est à considérer comme étant très spécifique au secteur cinématographique et audiovisuel. Il correspond en effet à un métier clairement identifié et à un positionnement précis dans la chaîne de production. L'assistant de production exerce une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel.

Il est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production collabore, en effet, avec le producteur, le directeur de production, le directeur de post-production, le chargé de production ou le distributeur. Il ou elle peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le/la responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable ou le directeur financier de la société de production.

L'assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des contrats à durée indéterminée d'usage.

Même si l'on constate une progression du nombre de CDI, l'assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Le métier d'assistant de production est clairement identifié dans les secteurs du cinéma et de l'audiovisuel, notamment par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC) et la Commission paritaire nationale emploi et formation (CPNEF) de l'audiovisuel .

Il exerce son activité dans un secteur à forte progression et un paysage en mutation depuis le développement du numérique avec de nouvelles opportunités, mais aussi de nouvelles contraintes. Se dégagent parmi les opportunités la simplification du processus de production et la baisse des coûts avec le numérique, la multiplication des supports de diffusion et de commercialisation et le développement du digital. Les contraintes sont l'augmentation de la concurrence et la baisse consécutive de la rentabilité, l'irruption des géants du web, la dérégulation liée à la mondialisation de la diffusion et de la distribution.

La télévision s'adapte au nouveau contexte de la diffusion : déclinaison des chaînes premium sur le réseau gratuit de la télévision numérique gratuite (TNT) par rachat de chaînes thématiques, développement du cross média (articulation de plusieurs médias pour un même programme), apparition du transmedia (couplage avec internet et interactivité), prolongation de la vie des programmes avec le replay (rediffusion sur internet) et la VOD.

Internet est conçu aujourd'hui comme le moyen le plus utilisé pour la diffusion des produits audiovisuels. Compte tenu de l'importance prise par ce média, le CNC a mis en place un fond de deux millions d'euros par an pour financer les activités audiovisuelles sur Internet. Cette aide est consacrée aux youtubeurs, quel que soit la plate-forme de diffusion : Facebook, Google ou l'une de ses filiales (Dailymotion, Snapchat), y compris les vidéos auto-publiées sur des plateformes libres.

Enfin l'industrie du jeu et du dessin-animé, point fort des industries culturelles françaises, continue son boom.

Le secteur français de la production d'animation est toujours dynamique, grâce notamment à la vitalité de la création artistique française. Le marché s'élargit (la production française représente désormais plus de la moitié de l'animation diffusée), les productions sont progressivement rapatriées d'Asie en France. De ce fait l'emploi a beaucoup progressé et cette tendance haussière .



POSITIONNEMENT ET EVOLUTION

Le positionnement de l'assistant de production est très variable, selon la taille des entreprises et la nature de leurs activités principales, selon qu'elles soient en cours de préparation de projets, de production, de post-production ou de diffusion.

Enfin, son statut, CDI ou intermittent du spectacle, influe également sur son positionnement.

Mais il y a une constante qui définit précisément le profil de ce poste : l'assistant de production est l'interface entre le pôle gestionnaire et le pôle artistique des entreprises audiovisuelles. Il/elle participe à la cohésion entre la société de production (et le personnel administratif / juridique) et les professionnels créatifs sur le tournage.

Dans ce rôle d'interface, l'assistant de production doit faire preuve à la fois de rigueur et de méthode mais aussi de capacité d'initiative pour adapter les instructions de la direction aux situations concrètes de production. Sur un tournage où le temps est strictement compté, il/elle doit réagir vite, faire remonter les informations utiles, apporter le complément d'information ou l'interprétation d'une directive.

Il/elle doit s'assurer, par ailleurs, que les dispositifs administratifs, juridiques et budgétaires qui lui sont confiés sont respectés, en réalisant lui-même les documents ou les actions nécessaires ou en surveillant la réalisation. Il/elle reçoit sa feuille de route directement du producteur ou, dans les entreprises plus importantes, du/de la chargé.e de production ou du chef de projet.

Notre suivi du parcours professionnel des anciens stagiaires fait apparaître une grande mobilité entre les trois blocs d'activités confirmant le besoin d'une capacité d'adaptation et d'initiative correspondant parfaitement au niveau 6.

L'évolution professionnelle peut conduire l'assistant de production vers le poste de chargé.e de production. Dès lors, il/elle devient responsable du déroulement de l'ensemble des opérations, évalue les besoins en personnel, matériel, et logistique et assure la validation des dépenses et le suivi du plan de production.

Il/elle peut évoluer également vers les postes d'administrateur.trice de production, de directeur.trice de production ou de producteur.trice exécutif.ve.



UNE FORMATION MODULAIRE CERTIFIANTE

DÉFINITION D'UN BLOC DE COMPÉTENCES

La loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale a fait référence à la notion de blocs de compétences dans les diplômes professionnels et à la mise en œuvre du compte personnel de formation (CPF).

Dans la perspective de la formation tout au long de la vie, le développement des compétences des salariés est corrélé au développement de leur employabilité.

Les salariés, les demandeurs d'emploi et les entreprises ont besoin de repères simples, élaborés collectivement, attestant de la réalité des compétences acquises. Les certifications professionnelles sont à cet effet des repères majeurs participant à une amélioration du signalement des compétences (ANI 2013).

Les blocs de compétences se définissent comme des éléments identifiés d'une certification professionnelle s'entendant comme un ensemble homogène et cohérent de compétences. Ces compétences doivent être évaluées, validées et tracées. Sous ces conditions, elles constituent une partie identifiée des titres inscrits au Registre National de la Certification Professionnelle (Assistant de production / Assistant de Réalisation).

Le « bloc de compétences » s'apparente à une activité ou un domaine d'activité au sein d'une certification professionnelle.

Les blocs de compétences, partie intégrante d'une certification professionnelle peuvent être :

- communs à plusieurs certifications professionnelles,
- spécifiques à une certification particulière.

Un « bloc de compétences » ne se confond pas avec un « module de formation » qui est le processus pédagogique concourant à l'acquisition des compétences définies et identifiées au sein de la certification ou d'un bloc.

Au sein d'une certification professionnelle enregistrée au RNCP (mentions/titres), les blocs de compétences se

définissent comme des ensembles homogènes et cohérents.

Un bloc de compétences est identifiable par un intitulé précis pour en assurer la traçabilité et permettre son utilisation dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Modulariser les diplômes inscrits au RNCP par la démarche blocs de compétences.

La modularisation d'un diplôme est possible dès lors que celle-ci s'appuie sur la définition des blocs de compétences et leurs modalités de repérage au sein du diplôme inscrit au RNCP précisés par la Commission nationale de la certification professionnelle (CNCP).

“Une compétence se traduit par une capacité à combiner un ensemble de savoirs, savoir-faire et savoir-être en vue de réaliser une tâche ou une activité. Elle a toujours une finalité professionnelle. Le résultat de sa mise en œuvre est évaluable dans un contexte donné (compte tenu de l'autonomie, des ressources mises à disposition...)”

La modularisation des diplômes nécessite de raisonner dans une logique de compétences professionnelles lisibles, tout en prenant en compte les contraintes des entreprises et des salariés en matière d'accessibilité et de financement de la formation.

Prise en charge

À l'initiative du salarié seul ou avec l'accord de son entreprise, le compte personnel de formation (CPF), permet à tout salarié de bénéficier d'une action de formation sur son temps de travail (avec accord de l'entreprise) ou hors de son temps de travail (CPF Salarié seul).

Le CPF a pour objectif d'accroître le niveau de qualification de chacun et de sécuriser son parcours professionnel.

PRÉPARATION AU CERTIFICAT D'ASSISTANT DE PRODUCTION

PUBLIC CONCERNÉ

Les stagiaires peuvent avoir des niveaux scolaires initiaux variables. Le succès de leur démarche est essentiellement le fruit d'une capacité d'adaptation et de polyvalence, que viennent compléter des connaissances théoriques liées aux enjeux du secteur et à l'acquisition d'une technicité spécifique dispensée en cours de formation.

PRÉ-REQUIS ET SÉLECTION DES CANDIDATS

o Pour les étudiants : un niveau Bac + 2

o Pour les personnels en reconversion (formation continue)

- niveau au moins équivalent au Brevet Professionnel, au Brevet de Technicien, au Baccalauréat Professionnel ou Technologique (niveau IV)

ou

- expérience professionnelle d'au moins trois ans, évaluée par les responsables pédagogiques du CEFPP.

o Pour l'ensemble des candidats, un dossier de pré-sélection doit être complété en vue de l'entretien de sélection

La sélection des candidats a lieu sur la base d'un entretien permettant d'examiner ses pré-requis et d'un dossier de pré-sélection (questionnaire, lettre de motivation, CV).

A l'occasion de cet entretien sont particulièrement évalués les points suivants :

- le niveau de connaissance général du secteur audiovisuel,
- la motivation et la cohérence du projet professionnel,
- la nature de l'expérience et des diplômes ou titres antérieurs,
- les possibilités d'application des compétences antérieures au secteur audiovisuel,
- la capacité à s'insérer efficacement dans le secteur (sens de l'initiative et de l'organisation, aptitude à la polyvalence...).

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION

La formation « Assistant de production » offre les compétences permettant d'exercer une fonction complexe, parce que charnière entre l'économique et l'artistique, entre l'administratif et l'opérationnel. L'assistant de production est appelé, successivement ou simultanément, à s'occuper de gestion ou de communication pour l'entreprise qui l'emploie, à élaborer des dossiers de production et de financement et à participer à des tournages en servant d'interface entre le producteur et l'équipe de tournage. Du fait de sa polyvalence, ce métier exige une parfaite connaissance de toute la chaîne de production, une capacité d'initiative et d'adaptation rapide ainsi que des qualités relationnelles pour faire fonctionner ensemble des profils professionnels très différents.

L'assistant de production est responsable de toutes les tâches sur lesquelles se fonde l'activité quotidienne d'une société de production cinématographique ou télévisuelle : édition de documents, gestion du courrier et de l'emploi du temps du producteur, organisation des déplacements des membres de la société... Selon la taille et l'organisation de l'entreprise, il exécute ces tâches ou il les supervise.

L'assistant de production collabore avec le producteur, le directeur de production, le directeur de postproduction, le chargé de production ou le distributeur. Il peut également travailler en relation avec des prestataires externes : le responsable commercial ou le chargé de projet d'une entreprise technique et parfois l'expert comptable.

L'assistant de production peut exercer des fonctions permanentes au sein de l'entreprise en étant titulaire d'un contrat à durée indéterminée. Ce type de contrat n'est pas le plus courant dans le secteur cinématographique et audiovisuel, qui du fait de la nature de l'activité, recourt de façon fréquente à des CDD d'usage. Même si l'on constate une progression du nombre de contrats à durée indéterminée, l'assistant de production exerce souvent son activité sous le régime des intermittents du spectacle.

Dans un secteur professionnel très hétérogène, la nature des fonctions exercées par l'assistant de production varie selon la taille de l'entreprise au sein de laquelle il travaille.

Dans une entreprise de 2 à 5 salariés permanents, il peut être étroitement impliqué dans la gestion proprement dite de la société et seconder directement le Producteur dans le développement des projets.

OBJECTIFS DÉTAILLÉS DU BLOC DE COMPÉTENCES

■ Préparation de la production d'un projet audiovisuel (long-métrage, série, documentaire, magazine)

- lecture des projets (scenario de long métrage ou d'unitaire, bible de série, dossiers documentaires, concept de magazine)
- analyse des projets afin de vérifier si le projet correspond à la ligne éditoriale de la société de production
- accompagnement de l'auteur tout au long du processus d'écriture
- révision de scénario (script-doctoring)
- finalisation de la première évaluation financière du scénario / script
- définition des moyens humains et techniques d'un projet et du temps de tournage
- estimation du temps de tournage en fonction de la complexité du projet
- estimation de la première évaluation financière d'un projet
- élaboration du plan de financement d'un projet
- établissement des dossiers de demande d'aide correspondant aux enjeux de production

METHODE PEDAGOGIQUE :

- Exposés théoriques et Master Class
- Cas pratiques et exercices de simulation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La validation de la certification repose sur 4 techniques d'évaluation :

- Des tests écrits
- Des simulations et cas pratiques (contrôle continu)
- Des dossiers soutenus devant un jury
- Un stage pratique en entreprise.

Etude de cas et soutenance orale (5 jours de préparation - 20min d'oral) :

A partir d'un scénario de long-métrage, une « bible » de série, un dossier documentaire ou un cahier des charges de magazine, les candidats doivent réaliser.

- Rédaction d'une fiche de lecture
- Rédaction d'une note d'intention de production
- Dépouillement général et élaborer un plan de travail estimatif
- Estimation financière du projet
- Rédaction d'un dossier de demande d'aide de financement.

Les stagiaires ont la possibilité de préparer leur dossier soit chez eux soit au CEFPP.

COMPETENCES ATTESTEES DU BLOC DE COMPETENCES

Bloc 1 «Préparation d'un projet de production

- Lire et analyser un (scénario d'un long-métrage, concept d'une série, dossier documentaire...) à l'aide de la rédaction d'une fiche de lecture en vue de définir la direction du projet de production.
- Construire une relation avec l'auteur et un espace de discussion afin d'enrichir le projet en apportant une analyse extérieure identifiant ses forces et ses faiblesses et en faisant des propositions de révision du scénario.
- Rédiger une note d'intention de production reprenant les principaux atouts du projet et permettant au lecteur de comprendre la stratégie mise en place par le producteur en vue de financer le projet.
- Evaluer de manière opérationnelle les besoins d'un tournage en rédigeant une feuille de dépouillement afin de constituer un plan de travail estimatif.
- Chiffrer les besoins du film (matériel / main d'œuvre humaine...) afin de dresser un devis estimatif d'un projet.
- Identifier les sources de financement en fonction des caractéristiques d'un projet afin d'établir les dossiers de demande de subvention correspondants.

VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Ce Bloc inscrit au RNCP sous le numéro RNCP34316 et intitulé « Préparation d'un projet de production » est une certification susceptible d'être délivrée en totalité ou partiellement dans le cadre d'actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience. Le Titre Assistant de Production dont il est un module peut également être obtenu par le biais de la VAE, ainsi que chacun des trois autres Blocs de Compétence qui le constituent.

Bloc 2 : Gestion de la production et suivi de la postproduction d'un projet

Bloc 3 : Suivi administratif et juridique d'une société de production

Bloc 4 : Gestion de la communication et du marketing digital d'une production de long-métrage et audiovisuelle

Le candidat à la VAE devra présenter un dossier administratif composé de :

- CV du participant,
- document détaillant les missions du poste actuel dans le cadre du parcours,
- une attestation de l'employeur sur la fonction occupée (ainsi que les précédentes) afin de justifier de l'expérience acquise.

Vous pouvez recevoir une brochure d'information sur la validation des acquis de l'expérience sur simple demande, ou consulter la fiche VAE disponible sur le site cefpf.com.

CERTIFICAT ET INSERTION

Le Certificat est inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP) au niveau 6 (EU) code NSF 323

L'acquisition de la certification nécessite l'obtention a minima des blocs 1, 2, 3 et la remise du rapport de stage.

Chaque bloc de compétences peut être passé de façon autonome.

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34316/#ancree3>

Pour tout renseignement, s'adresser au directeur pédagogique : michael-l@cefpf.com

Le bloc de compétences "Préparer un projet de production " est inscrit au RNCP.

Le certificat "Assistant de "production de long métrage" est reconnu par les Acteurs de la Compétence(FFP)

Depuis 2006,

224 personnes ont suivi la formation Assistant de Production.

90% des personnes qui ont suivi la formation, ont obtenu le titre Assistant de production inscrit au Registre National de la Certification Professionnelle (RNCP).

80% des personnes qui ont obtenu le titre ont réussi à s'insérer dans le secteur moins de 6 mois après leur formation.

Le bloc 1 « Préparation d'un projet de production » du CEFPF, enregistré au RNCP est en équivalence totale avec le bloc 1 intitulé « Dépouillement d'un projet cinématographique ou audiovisuel et préparation de sa production (budgets, plannings, négociation des contrats) » du titre RNCP34194 .

Le détail de l'équivalence peut être consulté sur le site de France Compétences



MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

Durée totale :	9 semaines - 45 jours - 315 heures
Durée hebdomadaire :	35 heures : 9h30-13h30 - 14h30-18h30 (1/2 journée de libre par semaine)
Lieu de formation :	CEFPF - 19, rue de la Justice - 75020 Paris
Contact :	Tél : 01 40 30 22 35
Date des sessions :	Du 30/09/24 au 29/11/24
Prix :	8 000 euros HT
Modalités d'organisation :	Présentiel ou à distance (cours synchrones)



FORMATEURS

Directeur Pédagogique:	Michael LEBLANC
Formateur référent et Intervenants :	Tout comme les membres du jury, le formateur référent et les intervenants sont des professionnels en activité (producteurs, diffuseurs, techniciens, réalisateurs, avocats spécialisés...)



MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Supports fournis aux stagiaires :	Scénario de long métrage choisi par le formateur référent Matrice de devis CNC Dossier de documentation propre à chaque intervenant.
Moyens techniques à la disposition des stagiaires :	- (matériels, équipements techniques et informatiques, logiciels utilisés) - 1 écran 80 pouces avec une interface Windows permettant l'organisation de la formation à distance.
Nombre de stagiaires par poste de travail :	- 1 ordinateur Mac OS par personne équipé du Pack office
Modalités d'évaluation hebdomadaire :	- Les stagiaires effectuent un bilan sur le contenu pédagogique de la formation au moyen de questionnaires d'évaluation analysés par la formatrice référente et le directeur pédagogique.



PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA FORMATION

LA PRODUCTION DE LONG-METRAGE (9 semaines)



Semaine 1 : les enjeux de la production cinématographique



Semaine 2 : les fondations et la structure d'un film

Cas pratique : Evaluation d'un scénario



De la semaine 3 à la semaine 8 : la production de long-métrage

Cas pratique : Estimation des coûts matériels et humains d'une fiction



Semaine 9 : le financement du film

Cas pratique : Les dossiers de demande d'aide



PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ Préparation au Titre « Assistant de production » reconnu par la CNC

BLOC 1 : PRÉPARATION DE LA PRODUCTION D'UN PROJET

■ SEMAINE 1 :

■ 1^{re} journée

Panorama de la formation

Objectif : Rappel du contenu et des objectifs de la formation

Contenu : Présentation du planning de la formation
La méthode pédagogique
L'évaluation du bloc 1
L'insertion professionnelle
Rappel des principales fonctionnalités d'Excel

Mise à niveau Excel

Objectif : Connaître les principales fonctions Excel et construire un planning + un devis

Contenu : Exercices pratiques

■ 2^e journée

LES ENJEUX DE LA PRODUCTION CINÉMATOGRAPHIQUE

Le producteur, son rôle et ses relations avec son équipe.

Objectif : Appréhension des différentes missions d'un producteur tout au long du processus de production

Contenu :

- Les différents types de producteurs
- Les salariés permanents d'une société de production
- Les intervenants occasionnels (intermittents, documentalistes, auteurs...).
- Exploration des principales fonctions d'un producteur et des différents types de production :
 - La gestion d'une production de films.
 - Les principes de gestion d'une société de production.
 - L'accompagnement d'un auteur.
 - Mise en place de « la chaîne » de production et développement des projets.
 - Les différentes étapes de production d'un projet long-métrage
 - Cheminement du financement d'un film

L'Assistant de production au sein d'une équipe de tournage

Objectif : Aperçu de l'organisation d'un tournage de fiction et des différents postes qui composent une équipe.

Contenu : Savoir quand intervenir sur un tournage et qui aller voir selon les besoins
Les règles de vie sur un plateau et en production

■ 3^e journée

Présentation des principaux interlocuteurs du producteur de long-métrage

Le réalisateur dans le processus de développement d'une fiction

Objectif : Analyse des liens entre réalisateur et producteur. Appréhension de la fonction de réalisateur en France.

Contenu : La collaboration producteur – réalisateur :

- L'origine d'un projet et la première approche
- Le travail sur le scénario
- Le tournage et les choix techniques
- La constitution d'une équipe
- L'équipe technique
- L'équipe artistique
- Les intervenants extérieurs
- Le montage et la postproduction
- Les relations avec le distributeur, les partenaires financiers, les diffuseurs
- La promotion, les festivals, la commercialisation du film

Le distributeur de films en salle

Objectif : Connaissance des obligations contractuelles de sortie des films français sur le territoire français.

Contenu : Le rôle du distributeur et l'analyse du marché
La stratégie de sortie
La négociation du contrat de distribution :
Le minimum garanti et les frais d'édition
Les interlocuteurs du distributeur : les exploitants
La remontée et la répartition des recettes salles
La rémunération du distributeur

■ 4^e journée

Première approche du Financement d'un Long-métrage

Objectif : Appréhender le plan de financement d'un film

Contenu : Les subventions ou aides publiques ou assimilées
Les minima garantis et à-va-loir
Les financements privés
Les participations et autofinancement
Les fonds d'investissements Internet

■ 5^e journée

Première approche de l'évaluation d'un scénario

Objectif : Comprendre comment un producteur choisit un projet?
Quelles questions se pose-t-il dès la première lecture d'un projet?

Contenu : Méthode pour effectuer une lecture attentive d'un scénario (d'un point de vue production)

- Le coût des mots
- Découpage estimatif
- Liste des rôles principaux et secondaires
- Liste des décors (int/ext) > quels décors pourrait-on « regrouper » ?
- Casting possible ?
- Genre de film : policier/comédie/fantastique/drame/comédie dramatique...
- Pour quel public ? Grand public ? Adultes ? Enfants ? Art et Essai ? Diffusion TV (quelle chaîne ?) ? ...
- Lieux de tournage envisageables (quelles régions pourraient être sollicitées ?)
- Minutage du film : comparer les différents minutages
- Continuité (sur combien de jours se l'histoire racontée dans le film) > ce qui peut aider à envisager un PDT en cas d'ellipses, vieillissement, etc.

- Durée de tournage envisagée ? Combien de semaines environ
- Budget envisagé (à la louche)
- Une coproduction est-elle envisageable ?
- Ressenti personnel par rapport au scénario : clarté ? originalité ?
- Empathie pour les protagonistes ? Les personnages sont-ils forts ? Intéressants ?
- Qualité des dialogues ?
- Rythme ? Construction de l'intrigue ?
- Scènes qui pourraient être coupées ? Retravaillées ?
- Points forts ? Points faibles ?
- Iriez-vous voir ce film en salles ?

Du scénario au film tourné

Objectif : Appréhender le découpage technique d'un film pour estimer la complexité du tournage et anticiper les coûts

Contenu : Exercice de découpage sur une séquence du film
Second débrief après le visionnage du film et analyse de la fidélité au scénario ? quels changements ? scènes coupées au montage ? écarts entre scénario/réalisation / apport de la musique ?...

■ SEMAINE 2 :

LES FONDATIONS ET LA STRUCTURE D'UN FILM

■ 1^{re} journée

De la dramaturgie au Pitch

Objectif : Connaître les éléments narratifs nécessaires à la construction d'un récit.

Contenu : Les fondations d'un film : L'hypothèse dramatique

- Une situation initiale/contexte de crise/faille/manque/problème/question
- Un ou plusieurs protagonistes caractérisés
- Un objectif (concret) que le protagoniste prétend vouloir
- Obstacles/promesses d'obstacles/adversaires/antagonistes
- Un enjeu (abstrait)/une révélation
- Le conflit/dilemme/Le débat moral (qui naît de l'opposition entre objectif et obstacle)
- Point de vue de l'auteur sur son sujet

Savoir faire un pitch dramatique / thématique

Exercice : Rédaction d'un pitch dramatique et pitch thématique de son choix

La structure en trois parties/ou en sept parties

- Exposition : contexte, arène, protagoniste/incident déclencheur.
- Ce que « veut » le personnage.
- Acte II : Confrontation : objectif principal/sous-objectif/conflit/enjeux/noeuds dramatiques/point de non-retour.
- Ce qu'il fait ou tente de faire pour obtenir ce qu'il veut.
- Acte III : Résolution : Climax, dénouement, réponse dramatique.
- Le résultat et les conséquences de son action.

Exercice pratique : repérer la structure, le « squelette » du film (incident déclencheur, noeuds dramatiques, actes, point de non-retour..) et identifier clairement les protagonistes/antagonistes/alliés/objectif/obstacles/faux allié/faux adversaire.

■ 2^e journée

Personnages/conflits/enjeux

Objectif : Comprendre les différents moyens de caractérisation d'un personnage

Contenu : Les personnages

- Caractérisation des personnages : questionnaire
- Courbe dramatique (évolution du personnage/trajectoire pendant le film) : différences entre motivation/but/action
- Tableaux et réseaux de personnages interaction des personnages entre eux.
- Le conflit (fonctions du conflit en dramaturgie)/conflit interne/externe...
- Enjeux/révélation
- Obstacles (externes/internes)...

Exercice pratique : identifier les ressorts dramatiques, la caractérisation des personnages, le rythme d'un scénario / film.

■ 3^e journée

Les différentes phases d'écriture d'un scénario

Objectif : Acquérir une méthode pour « Accompagner un auteur » ou « évaluer un scénario ».

Contenu :

- Le « magma », la tambouille interne, les idées, le premier jet...
- Les diverses possibilités (technique de Truby : prémisses + thèmes = hypothèses dramatiques)
- Exploration du domaine en lien avec le sujet (recherches, univers, bibliographie, filmographie)
- Première note d'intention : pourquoi ce film ? Quel rapport avec soi ?
- Synthèse, fondations : pitch /sujet/Point de vue/genre/thème/métaphore/premier squelette
- Les personnages : caractérisation, courbe dramatique et réseau > comment rédiger une biographie de personnage
- La structure, l'intrigue
- Le séquencier, le scène-à-scène
- Le traitement
- Le synopsis (court/long...)
- La note d'intention V2
- La continuité dialoguée = le scénario (V1, V2, V3... DEF)

Exercice pratique : travail sur le réseau du personnage

■ 4^e et 5^e journées :

Les différents intervenants sur un scénario

Objectif : Connaître les différents postes liés à l'écriture d'un projet et appréhender leur relation avec l'auteur

Contenu : producteur, co-auteur, script-doctor, consultant, dialoguiste, chargé de développement, directeur littéraire



PROGRAMME DÉTAILLÉ

La fiche de lecture

Objectif : Savoir lire un scénario et pouvoir identifier clairement les problèmes de scénario

Contenu : Méthode d'évaluation de scénario
Savoir distinguer :
- le symptôme, le ressenti (« j'aime/j'aime pas/je m'ennuie/j'accroche/j'y crois/j'y crois pas... »)
- le « diagnostic » : mettre de côté sa subjectivité et évaluer un scénario selon des critères objectifs : c'est clair/pas clair/on comprend/on ne comprend pas/unité du film/construction/équilibre/caractérisation/dialogues...)
- « la prescription », le compte-rendu de lecture : ce qu'on pourrait faire pour améliorer le scénario, les points à retravailler, etc.

■ SEMAINE 3 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (1)

■ 1^{re} journée

Le développement et l'évaluation du scénario

Objectif : Prise de connaissance de l'œuvre proposée à la production

Contenu :

- Lecture d'un scénario de long métrage et première approche du planning de production
 - Premières impressions et argumentations du point de vue des stagiaires en fonction de critères précis d'évaluation
 - L'étude de la valeur dramatique du sujet : développement de l'histoire, personnages, conflits
 - La valeur esthétique : expression filmique et dialogues
 - L'opportunité du projet : actualité et originalité
 - La valeur pour le public : type de public pressenti en relation avec les possibilités d'exploitation
 - La faisabilité de production : rapport coût-financement
- Les différentes étapes de la fabrication du film :
 - Ecriture
 - Financement
 - Préparation
 - Tournage
 - Post production
 - Sortie du film

■ 2^e journée

Les conditions générales de production et les financements de la phase de développement

Objectif : Détermination des conditions générales de production du projet.
Analyses des financements pour l'écriture et la préparation du film.

Contenu : Exercices et simulation

- Etude des conditions d'attribution des aides à l'écriture et réécriture (CNC, Procirep, régions)
- Elaboration du dossier de demande d'aide au développement (CNC)
- Etude du dossier de candidature à l'avance sur recettes avant tournage

■ 3^e journée

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Objectif : Aperçu du code de la propriété intellectuelle :

Le droit des auteurs

Contenu :

- Définition du droit d'auteur, de l'œuvre audiovisuelle et de sa divulgation
- Les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle
 - L'évolution et la spécificité actuelle du droit d'auteur français
 - La qualification du statut d'auteur et la nature de ses droits
 - Les ayant-droits à la qualité d'auteur
 - Les différentes formes d'œuvres, les notions d'œuvres de collaboration, collectives et composites pour la détermination des apports de chaque participant
 - Le droit moral et le droit patrimonial
- Les différents textes relatifs aux droits des auteurs :
 - Les conventions internationales
 - Le droit européen
 - Le copyright
- La protection des œuvres :
 - Les droits à la paternité de l'œuvre
 - Les critères et les formalités de protection de l'œuvre
- Les problématiques du droit des auteurs :
 - Les problèmes soulevés par les nouveaux moyens de diffusion
 - Les différentes formes d'atteintes à la pérennité des œuvres
 - Les recours contre les infractions

Exercices pratiques : Examens de cas de jurisprudence

La cession des droits de l'auteur au producteur :

Contenu :

- Les conséquences et la destination de la cession des droits
- Les droits attachés à l'œuvre ou exclus par contrats
- La capacité des signataires, la forme des contrats
- Le contrat d'option.
- Propriétaire de l'idée originale
- La cession de droits d'auteur.
- Les atteintes aux droits d'auteurs.
- La durée des droits et le domaine public.
- L'étendue de la cession et les exploitations cédées.
- La propriété d'une œuvre et son usage.
- Le contrat au forfait
- Le rôle des sociétés de gestion collective (SACD, SCAM)
- Les rémunérations : minimum garanti, forfait, RNPP

■ 4^e journées :

Les fondamentaux de la propriété intellectuelle

Objectif : Comprendre les différents aspects du droit d'auteur

Le droit à l'image

Contenu :

- Règle générale du droit l'image et exceptions.
- Dans quelle situation, y'a-t-il atteinte à la vie privée.

- Focus sur le droit à l'image des mineurs.
- Les spécificités du droit à l'image appliqué aux diverses utilisations sur internet
- La distinction entre lieux privés et lieux publics.
- Le droit à l'image sur les immeubles et les objets.
- Les évolutions du droit à l'image.
- Les exceptions au droit à l'image
- Les autorisations au titre du droit image.
- Le cas particulier de la réutilisation d'archives.

Les droits voisins du droit d'auteur et les contrats d'engagement

Contenu : - Les dispositions légales et les modalités de rémunérations
 Une rémunération distincte pour chaque type d'exploitation
 La rémunération supplémentaire sur les recettes du film après amortissement du coût du film
 Les clauses essentielles et les négociations des contrats
 Les sociétés de gestion des droits : l'ADAMI
 La collecte des droits à la copie privée

■ 5^e journées :

Consolidation des connaissances excel adaptées à la production

Objectif : Adapter l'interface Excel aux besoins d'une société de production

Contenu :

- Formater les cellules d'un devis :
- Saisir des formules de calcul
- Répartir des données sur plusieurs feuilles.
- Préparer le document pour l'impression

■ SEMAINE 4 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (2)

■ 1^{re} journée

Le minutage du scénario

Objectif : Savoir pré-minuter un scénario et appréhender les enjeux

Contenu : - Les anomalies et les incohérences du scénario du film

- La continuité du scénario séquence par séquence
- Les raccords (anticiper le montage)

■ 2^e 3^e journées

Le dépouillement et l'identification des besoins du tournage (1)

Objectif : Evaluation des besoins artistiques et techniques du film selon le dépouillement du scénario.

Contenu :

- Les conséquences et la destination de la cession des droits
- Estimation des diverses contraintes de tournage
- L'évaluation des temps de tournage, du minutage des séquences, des plans à tourner
- La localisation des décors
- Les présences :
 - Rôles principaux
 - Rôles secondaire
 - Silhouettes et figuration
- L'identification du matériel et des besoins spécifiques

■ 4^e journée

Les conventions collectives

Objectif : Connaissance du champ d'application des conventions collectives

Contenu :

- Les conditions générales d'emploi des techniciens
- Les dispositions légales sur les contrats à durée déterminée
- Le statut particulier des intermittents
- Les conventions collectives : leur champ d'application
- Les conditions particulières des contrats

■ 5^e journée

Le plan de travail et l'organisation du tournage

Objectif : Utilisation du dépouillement général pour l'élaboration du plan de travail.
 Aperçu du travail du 1^{er} assistant mise en scène

Contenu : L'élaboration du plan de travail :

- Le regroupement par lieux, décors, sous-décors, regroupement des cachets des comédiens, regroupement des moyens techniques
- Les méthodes utilisées : logiciel, plan de travail à baguettes
- Les relations du premier assistant avec le directeur de production, le chef décorateur, le chef opérateur et le régisseur général pendant la phase de préparation
- L'utilité du plan de travail pour chaque membre de l'équipe

Exercices pratiques : Les stagiaires apprendront à créer plusieurs plans de travail mettant en évidence des choix différents et à privilégier les éléments en fonction des demandes conjointes du réalisateur et du directeur de production.

■ SEMAINE 5 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (3)

■ 1^{re} journée

Le devis estimatif (1)

Objectif : Analyse des différents postes du devis CNC

Contenu : Etude et correction des postes : Droits artistiques (auteurs, réalisateur, droits musicaux)

Objectif : Aperçu des droits relatifs à la partition musicale d'un film, le mode de rédaction des contrats et l'utilisation des catalogues de droits musicaux

Contenu :

- Les différents organismes de gestion des droits musicaux
- La SACEM :
 - Le fonctionnement de la SACEM
 - Les relations entre la SACEM, la télévision et la radio
 - Les différentes sociétés chargées de la perception des droits musicaux dans d'autres domaines d'utilisation
 - les relations internationales de la SACEM avec des organismes associés dans de nombreux pays



PROGRAMME DÉTAILLÉ

- les conditions d'intervention des sociétés de gestion collective des droits en ce qui concerne les droits voisins
- les différents modes d'utilisation des musiques en fonction de l'origine des droits

Exercices pratiques : Révision des démarches à effectuer auprès des différents détenteurs de droits et procédés, sous la direction du formateur, à l'analyse de cas de jurisprudence.

■ 2^e 3^e journées :

Le devis estimatif (2)

Objectif : Analyse des différents postes du devis CNC

Contenu : Etude et correction des salaires des techniciens

Les conditions générales d'emploi des techniciens
Les dispositions légales sur les contrats à durée déterminée

Le statut particulier des intermittents
Les conventions collectives : leur champ d'application
Les conditions particulières des contrats

■ 4^e journée

Le devis estimatif (3)

Objectif : Chiffrage des postes salaires des comédiens

Contenu : Etude et correction des postes des salaires des comédiens

■ 5^e journée

Le devis estimatif (4)

Objectif : chiffrage du poste « charges sociales et Fiscales»
Appréhender le travail de l'administrateur de production.

Contenu : :Etude et correction des postes sur la base de l'étude du scénario du film proposé, le plan de travail établi

- l'application de barèmes et de tarifs

Les postes personnel technique selon chaque catégorie

- les charges sociales afférentes

Les contrats et la gestion des salaires

Objectif : Appréhender Les obligations sociales des techniciens et comédiens.

Contenu : La négociation selon les catégories de personnel (techniciens, main d'oeuvre) :

- les salaires,
- les préparations,
- les heures supplémentaires,
- les défraiements,
- les indemnités,
- les déplacements et les voyages.

■ SEMAINE 6 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (4)

■ 1^e journée

L'équipe décoration

Objectif : Aperçu du rôle du Chef décorateur et du fonctionnement de son équipe

Contenu :

- Présentation du travail du Chef décorateur, composition de son équipe
- Le travail de l'équipe déco face aux demandes de la mise en scène et contraintes budgétaires
 - La création d'un décor en studio : organisation du travail et coûts
 - Les aménagements d'un décor nature
 - Les relations avec le réalisateur et le directeur de production
 - L'organisation du travail et la responsabilité du décorateur
 - Analyse du coût de fabrication des décors et du meublage
 - L'utilisation du numérique et de l'informatique dans la conception et la construction des décors

■ 2^e journée

Le devis estimatif (5)

Objectif : Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu : Étude et correction des postes : Décors costumes

■ 3^e journée

Objectif : Aperçu du rôle du Régisseur Général et du fonctionnement de son équipe

Contenu : Présentation du métier et de son équipe
Panorama des moyens matériels et logistiques nécessaires à un tournage
La feuille de service

Le devis estimatif (6)

Objectif : Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu : Étude et correction des postes : Transports, défraiements, régie

■ 4^e journée

L'équipe image

Objectif : Aperçu de la fonction de Chef Opérateur et de ses principaux collaborateurs (chef électro / chef machino)

Contenu :

- Le découpage technique
- Le choix du format de prise de vues : argentique ou numérique
- Présentation du matériel de prise de vues
- Le choix des objectifs
- Le matériel machinerie et les mouvements de caméra
- La construction de l'éclairage d'une scène
- Les techniques d'éclairage et le matériel

■ 5^e journée

Visite chez un loueur de matériel technique

Objectif : Savoir comment est établie la liste du matériel électrique avec le chef opérateur et le chef électricien en tenant compte des décors, des effets à obtenir.

Contenu : Visite commentée par le chef électro ou machino et le chef opérateur

L'équipe son

Objectif : Aperçu de la fonction de l'ingénieur du son et de l'importance de la prise de son direct pour le montage

Contenu :

- L'importance de la préparation (lecture du scénario, repérages)
- Le matériel et l'équipe
- Le tournage et l'anticipation du montage

■ SEMAINE 7 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (5)

■ 1^{re} journée

Le devis estimatif (6)

Objectif : Analyse des différents postes à partir d'un devis

Contenu : Étude et correction des postes :
Moyens techniques
Prise de vue, machinerie, électricité, son...

LA POSTPRODUCTION

■ 2^e journée

La place et le rôle du directeur de postproduction

Objectif : Définition du rôle et des responsabilités du directeur de postproduction
Identifier les étapes de la postproduction

Contenu : Le rôle du directeur de postproduction :

- gestion humaine et financière
- son champ d'expertise
- ses responsabilités
- les étapes et la fin de sa mission

La traduction du scénario et des intentions de réalisation en un cahier des charges techniques pour la postproduction

■ 3^e journée

Les différentes étapes de la chaîne de postproduction

Objectif : Connaissance de la chaîne et du planning postproduction

Contenu : Identification et choix des différentes étapes de la postproduction du film du tournage à la sortie en salles suivant les formats de prise de vues (argentique ou numérique)

- La digitalisation

- Le montage image
- Le montage son
- Le bruitage
- La post-synchro
- Le mixage
- Report optique...
- Les travaux de finitions au laboratoire

Exercice pratique : Elaboration du planning de postproduction du film

■ 4^e journée

Le montage image

Objectif : Aperçu du travail du monteur image

Contenu : Les étapes du montage
Le rôle du chef monteur et de l'équipe de montage
L'équipement des salles

Les VFX

Objectifs : Adaptation des choix éditoriaux en relation avec les possibilités techniques offerte par les VFX

Contenu : Les étapes de fabrication des effets spéciaux numériques

Les différents types de trucages : morphing, incrust, mate-painting...

Leur réintégration dans le montage final du film

Analyse des différences entre SFX effectués lors du tournage et VFX en post production

Les choix artistiques, financiers et techniques

Les logiciels et le matériel utilisé

Les équipes spécialisées dans les VFX

Les incidences des VFX sur le devis

Les principales sociétés françaises spécialisées dans les effets visuels

■ 5^e journée

Le montage son

Objectif : Aperçu du travail du monteur son

Contenu : L'évolution du montage son
Les étapes du montage son
L'organisation du travail et le matériel utilisé
La gestion des nouveaux supports numériques
La constitution de l'équipe de montage son
Les finitions sonores : l'enregistrement de la postsynchronisation et du bruitage

Le mixage

Objectif : Aperçu du travail du mixeur

Contenu : Analyse des différents paramètres qui interviennent lors du mixage

- Point de vue technique
- Point de vue artistique
- Les choix de la mise en scène et les influences sur le film
- Les différents systèmes d'enregistrement Dolby Stereo ou DTS
- Les négociations avec les prestataires et les fournisseurs



PROGRAMME DÉTAILLÉ

■ SEMAINE 8 :

LA PRODUCTION DE LONG METRAGE CAS PRATIQUE (6)

■ 1^e journée

Le devis estimatif (7)

Objectif : Analyse des différents postes à partir d'un devis établi

Contenu : Le devis postproduction

■ 2^e journée

Les contrats d'assurance et la garantie de bonne fin

Objectif : Compréhension des méthodes de négociation de la couverture des risques de production pour une œuvre cinématographique et audiovisuelle

Contenu : L'organisation des assurances dans le secteur cinématographique

- La responsabilité civile
- Les différents risques de production
- Les circonstances aggravantes de ces risques
- L'assurance négatif
- La valeur des dommages et les montants des indemnisations
- La BNC (Bonification pour Non Sinistre)
- L'expertise des sinistres
- La prime d'assurance
- La garantie de bonne fin

Le devis estimatif, finalisation (8)

Objectif : Finalisation du devis

Contenu :

- Les dernières étapes du devis en relation avec la mise en production du film
- Etude du devis et modifications au vu des nouveaux éléments des derniers postes du devis :
- assurances
- frais financiers
- frais d'enregistrement au RPCA

■ 3^e et 4^e journée

Les questions administratives d'un film

Objectif : Etre en mesure de gérer les questions administratives courantes avec un administrateur de production lors d'un tournage.

Contenu : Le contrat de travail : Le CDDd'Usage

La DUE (déclaration unique d'embauche)

le statut d'intermittent du spectacle

Le bulletin de paie, l'abattement pour frais professionnels

Les caisses sociales : présentation générale et modalités d'ouverture

La fiche de renseignement salarié

La convention collective : salaires minimaux garantis, visite médicale, contrat de travail, jours fériés, voyages et frais de restauration afférents (techniciens et comédiens)

Les stagiaires conventionnés : savoir remplir une convention

Les repas : défraiements, indemnités repas, refacturation au réel

Contenu : Les conventions négociées entre pays
La réciprocité des charges et des bénéfices entre pays coproducteurs.

Un exemple de financement dans certains pays européens (tax-shelter, aides régionales...
Les aides du CNC aux coproductions avec l'étranger (mini traité Allemagne ou Canada
Pnorama des acteurs qui contrôlent la comptabilité, comprendre le pourquoi des contraintes

La Facture : définition et mentions obligatoires
La TVA : les grands principes

Le Bon de commande : explications et travaux pratiques

Organisation de la chaîne des validations avant mise au règlement

Les chèques de caution, les dépôts de garantie

La demande de règlement : explications et travaux pratiques

La Note de Frais : explications et travaux pratiques

Tableaux de suivi des hébergements : comment le construire et le gérer

La structure du devis du CNC

Le crédit d'impôt

La relation de travail entre assistant de production et administrateur de production.

LE FINANCEMENT DU FILM

■ 5^e journée :

La réglementation financière

Objectif : - Connaître les enjeux de la production et analyse de risques financiers

Contenu : - La trésorerie
- Les banques et les établissements de crédit
- Le rôle de l'IFCIC

Le crédit d'impôt et la stratégie de levée de fonds.

Objectif : - Comprendre et analyser les mécanismes du crédit d'impôt aux plans juridique, financier, comptable et fiscal.

Contenu : - Rappel des règles comptables et fiscales du financement de l'œuvre
- Conditions de réalisation des œuvres cinématographiques visant l'accès au crédit d'impôt
- Avantages et inconvénients

■ SEMAINE 9 :

■ 1^e journée

L'intervention du CNC dans le financement des films

Objectif : Connaissances des mécanismes d'aide aux financements par le CNC

Contenu : Analyse des aides sélectives : critères et modalités de leur attribution

- L'avance sur recette

Analyse des aides automatiques

- Le compte de soutien à la préparation
- Les dossiers d'agrément et conditions d'attribution

L'agrément

Objectif : Appréhender le dossier d'agrément

Contenu : L'approche pratique de la réglementation en matière d'agrément
Les différentes procédures (investissement, production)
Les conditions d'éligibilité
Les différents modes de calcul

■ 2^e journée

Le soutien des chaînes de télévision

Objectif : Connaissance des mécanismes et des conditions d'acquisition des chaînes de télévision

Contenu : Analyse de la programmation des chaînes de télévision
Les modalités d'intervention des chaînes dans les coproductions et dans l'achat des droits de diffusion
La réglementation fixant les obligations de diffusion en matière d'investissement
La politique d'achat des chaînes
La finalisation du plan de financement

Les aides territoriales

Objectif : Connaissance des aides régionales et des différents types de soutiens régionaux

Contenu : Historique des politiques territoriales en matière cinématographique :
La notion d'aide (régions, départements, villes)
Les relations entre le CNC et les régions
Les différents types d'aides régionales :

- Subventions
- Aides remboursables
- Cas particulier Rhône Alpes cinéma
- L'accueil des tournages en région,
- La Commission Nationale du Film France

Exercice : Etude d'un dossier de candidature à une subvention

■ 3^e journée

Les aides européennes

Objectif : Analyse du marché européen et de son évolution.
Identification des acteurs institutionnels en Europe qui favorisent et régulent l'activité économique du secteur.

Contenu : Panorama des soutiens publics aux productions cinématographiques :
Les aides au développement de projet :
Le programme Media

- les actions du plan Media
- les critères de sélection des projets

Exercice : Etude d'un dossier de candidature

La candidature et le dossier Eurimage

Objectif : Application des connaissances acquises par la conception d'une stratégie de recherche de coproductions étrangères, en fonction du film proposé pour la simulation.
Analyse du dossier de candidature à Eurimage.

Contenu : L'approche pratique de coproducteurs étrangers.

L'implication des partenaires étrangers :

Le montage financier de leur participation au film.
La répartition des dépenses entre pays coproducteurs et le crédit d'impôt

Exercice : Etude du dossier de candidature à Eurimage

Le financement international (le vendeur international)

Objectif : Recherche des partenaires internationaux pour le montage financier d'un film.

Contenu : Etude de la réglementation entre pays

- Les conventions négociées entre pays
- Les accords bilatéraux et les règles spécifiques
- La réciprocité des charges et des bénéfices entre pays coproducteurs
- Un exemple de financement dans certains pays européens (tax-shelter, aides régionales...)
- Les aides du CNC aux coproductions avec l'étranger (mini traité Allemagne ou Canada)

La recherche de financements auprès de coproductions étrangères

■ 4^e journée

Les SOFICA

Objectif : Connaissance des modalités de création des SOFICA et leur réglementation.

Identification des conditions d'intervention des SOFICA dans le financement d'un film

Contenu : L'historique de leur développement et de leur rôle depuis leur création

- Les agréments
- Présentation des sociétés actuellement en activité
- Le cadre légal actuel des obligations de remboursement
- Les différentes stratégies d'investissement et d'intervention
- Les SOFICA adossées aux groupes audiovisuels, les SOFICA non adossées

Produire un film unitaire (ou une série) pour une chaîne de télévision ou une plateforme

Objectif : - Connaissance des mécanismes pour produire avec une chaîne

Contenu : - Les modalités d'intervention des chaînes dans les coproductions et dans l'achat des droits de diffusion

Exercice : Elaboration d'un Plan de financement

■ 5^e journée

Coproducteur un long métrage avec un pays étranger

Objectif : - Aperçu de la réglementation pour production avec un partenaire européen.

Contenu : - La recherche des partenaires internationaux pour le montage financier d'un film.

Exercice : Elaboration d'un Plan de financement

Coproduire un long métrage avec une plateforme

Objectif : - Appréhender les avantages et les inconvénients d'une coproduction avec une plateforme

Contenu :

Exercice : Elaboration d'un Plan de financement



C.G.V. CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

I . INSCRIPTION

Toute personne souhaitant suivre l'un des programmes du CEFPPF doit au préalable rencontrer l'un des responsables du service « sélection, orientation et suivi des stagiaires ». Celui-ci détermine si le candidat satisfait aux pré-requis du stage de manière à constituer son dossier.

Les stagiaires reconnaissent avoir pris connaissance, au cours de l'entretien d'orientation, de l'ensemble des informations relatives aux unités pédagogiques. Ils ont, au cours de cet entretien, déterminé leur choix concernant la formation qu'ils vont suivre.

Les candidats doivent respecter les critères de prise en charge et les délais de dépôt de dossier, prévus par leur fonds de formation.

Les inscriptions sont effectuées dans la limite des places disponibles et sous réserve de la confirmation de prise en charge par le fonds de formation. Chaque stagiaire reçoit une convocation la semaine précédant son entrée en formation.

II . ANNULATION, ABSENCE ET REPORT

Toute annulation doit être signalée au CEFPPF et au fonds de formation le plus tôt possible avant le stage, par téléphone et par confirmation écrite.

Toute absence injustifiée au cours de la formation est facturée directement au stagiaire selon le tarif en vigueur.

Tout report doit être signalé au CEFPPF et au fonds de formation une semaine au plus tard avant le début du stage. Dans ce cas, le stagiaire est inscrit prioritairement à la session suivante, sous réserve des places disponibles et de l'accord du fonds de formation.

III . RÈGLEMENT

Toute part de financement individuel doit être réglée par le stagiaire avant son entrée en stage.

IV . LOGICIELS INFORMATIQUES

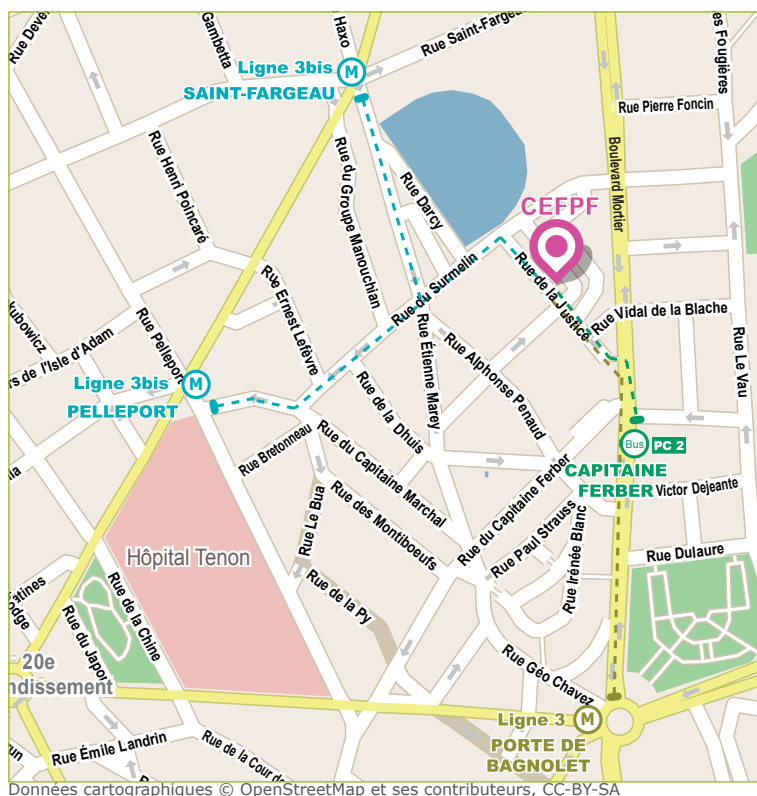
Conformément à l'article 122-6 du Code de la Propriété Intellectuelle, le stagiaire est tenu de n'introduire aucun logiciel dans les ordinateurs du CEFPPF. De même, il est tenu de ne pas recopier de logiciels pour son usage personnel. Tout contrevenant s'expose à des poursuites.

V . GARANTIES

Le CEFPPF ne pourra être tenu responsable des modifications survenues à la suite d'événements indépendants de sa volonté, en particulier en cas d'annulation d'un stage par suite d'une insuffisance d'inscriptions.

L'ensemble des formateurs étant des professionnels, le CEFPPF se réserve le droit de changer de formateur ou de reporter l'intervention à une date ultérieure pendant la durée du stage, en cas d'indisponibilité de dernière minute de l'intervenant initialement prévu.

CENTRE PRIVÉ EUROPÉEN DE FORMATION À LA PRODUCTION DE FILMS



ACCUEIL DU PUBLIC

19 et 19 bis, rue de la Justice
75020 Paris

NOUS CONTACTER

PAR COURRIER

55, rue Etienne Marey
75020 Paris

Standard : 01 40 30 22 35

Fax : 01 40 30 41 69

Email : info@cefpf.com

www.cefpf.com

Retrouvez-nous sur **Facebook**

 www.facebook.com/CEFPF

Le CEFPF dispose, au 19 rue de la Justice et au 55 rue Etienne Marey, d'autres salles accessibles aux personnes en situation de handicap.

